

CHECKLIST COYOTE 59DEM	
<b>AVANT LE DEMARRAGE</b>	
Prévol Extérieure et Intérieure	Vérifiée (Présence-Etat-Fonctionnement)
Documents avion et personnel	Vérifiés et à bord
Poignée du parachute de secours	Retirer le dispositif de sûreté
Quantité Carburant	Fonction du vol + 45' réserve
Robinets Carburant	Ouverts & vérifiés (2 ou 3 fct du vol)
Commande de Gaz	Réduite à Zéro
Choke	Seulement si moteur froid
Magnetos	Tous les deux sur On
Vision Périphérique	Claire et dégagée
<b>DEMARRAGE MOTEUR</b>	
Frein	Tirer la manette + Pied sur frein
Strobe	On
Klaxon	On
Mise en route Clef	On
Radio-Intercom	On (LFQJ 121,005) - (SIV Lille : 126,480)
XPDR (Transpondeur)	On (Mode ACS - VFR 7000)
Lumière Navigation	Fonction du vol
Horizon Artificiel	On + Read DataBase
Affichage Températures	On
Alimentation GPS	Fonction du vol
Lumière Tableau de Bord	Fonction du vol
Tours/Minute	1200-2000 Tr/min
Pression d'huile	7 bar MAXI - 0,8 bar MINI
Portes	Fermées et verrouillées
Ceintures	Vérifiées et attachées
Frein	Enfoncer la manette
Taxiway	Taxi vers le point d'arrêt choisi
<b>AVANT LE DECOLLAGE (Point d'arrêt)</b>	
Frein	Tirer la manette + Pied sur frein
ACHEVER	Complet - libre débattement
Trim	Position Décollage
Volet	Test + Fonction du Décollage
Instruments	Vérifiés et sur ON
Altimètre	Régler sur QFE / QNH
Test Magnetos à 3000 Tr/min	Max 120 Tr/min ≠ entre les 2 circuits 300 Tr/min MAXI
Température de l'huile	55°C MIN (Aiguille décollée)
Température de l'eau (CHT)	55°C MIN (Aiguille décollée)
Frein	Enfoncer la manette
Extérieur	Piste dégagée - Approche libre
Tr/min pour le décollage	5300 Tr/min MAXI (Commande de Gaz à fond)
<b>APRES LE VOL</b>	
Nez de l'ULM	Dans le vent
Radio-Intercom-Strobe-Nav-...	Tous sur OFF
Magnetos	OFF (un par un)
Clefs	Zéro (Position Milieu)
Volet	Zéro cran
Robinets Carburant	Tous fermés
Poignée du parachute de secours	Remettre le dispositif de sûreté
Carnet de vol - Flightly	A remplir
Portes	Fermées et verrouillées

TRANSPONDEUR XPDR			
Défaut vol VFR	Affichage 7000		
Détournement	Affichage 7500		
En cas de panne Radio	Affichage 7600		
En cas de détresse ou d'urgence	Affichage 7700		
En zone contrôlée	Affichage du code transmis par le contrôleur		
<b>MESSAGE URGENCE - DETRESSE</b>			
URGENCE	PAN-PAN-PAN		
DETRESSE	MAYDAY-MAYDAY-MAYDAY		
	Fréquence 121,50		
	Transpondeur 7700		
<b>DIVERS</b>			
1 Hpa = 28ft	1 nœud = 1 MilleN/h soit 1,852 km/h		
Flight Level => QNH=1013	1 m/s = 1.94 nœud = 3,6 km/h		
FL Impair 35,55,75 de 0° à 179°	valeur en m/s x 2 = valeur en nœuds		
FL Pair 45,65,85 de 180° à 359°	valeur en nœuds x 2 = valeur en km/h -10%		
<b>REGLEMENTATION</b>			
CLASSE	SERVICES RENDUS	EXIGENCES	CONDITIONS VMC
A			
C	SEPARATION IFR - IFR VFR - IFR	Contact Radio <i>Obligatoire</i>	> FL100 Visibilité = 8 km Nuages → 1500 m horizontal et 300 m vertical
	INFO TRAFIC VFR - VFR	Clairance Transpondeur	< FL100 Visibilité = 5 km Nuages → 1500 m horizontal et 300 m vertical
D	SEPARATION IFR - IFR	Contact Radio <i>Obligatoire</i>	> FL100 Visibilité = 8 km Nuages → 1500 m horizontal et 300 m vertical
	INFO TRAFIC VFR - VFR VFR - IFR	Clairance Transpondeur	< FL100 Visibilité = 5 km Nuages → 1500 m horizontal et 300 m vertical
E	SEPARATION IFR - IFR	Contact Radio <i>Facultatif</i>	> FL100 Visibilité = 8 km Nuages → 1500 m horizontal et 300 m vertical
	INFO TRAFIC VFR - VFR SI POSSIBLE	> FL115, reclassé en D	< FL100 Visibilité = 5 km Nuages → 1500 m horizontal et 300 m vertical
G	Si contact RADIO	Contact Radio <i>Facultatif</i>	> FL100 Visibilité = 8 km Nuages → 1500 m horizontal et 300 m vertical
	Info de Vol Service d'alerte	> FL115, reclassé en D	< FL100 Visibilité = 5 km Nuages → 1500 m horizontal et 300 m vertical
Au-dessus du FL100, la vitesse des aéronefs en IFR comme en VFR est limitée à 250 kt.			Sous le plus élevé de : soit 3000ft QNH, soit 1000ft QFE Visibilité = la plus élevée des deux valeurs : soit 1500 m pour tous, soit la distance parcourue en 30 secondes de vol. Pour tous, hors des nuages et en vue de la surface du sol.
Survol de...		hélicoptères et monomoteurs à pistons	autres aérodynes
Aérodromes militaires			1 000 ft
Parc ou réserve naturelle (étendues ou très petites)			(sauf indication contraire sur la carte)
Installations portant une marque distinctive			3 300 ft
Villes d'un rayon inférieur à 1,2 km ou tout rassemblement de personnes			1 600 ft
Villes d'un rayon compris entre 1,2 et 3,6 km ou tout rassemblement de plus de 10000 personnes			3 300 ft
Villes d'un rayon supérieur à 3,6 km ou tout rassemblement de plus de 100000 personnes			5 000 ft
Zone P23 (Ville de Paris)			6 600 ft